

<input type="checkbox"/>	U	_____
<input type="checkbox"/>	P	_____
<input type="checkbox"/>	S	_____

**PREUVE DE RÉCLAMATION**  
(en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*)

dans l'affaire du plan d'arrangement de

**SÉCUR FINANCE INVESTISSEMENT 700 INC.**  
**-&-**  
**SERVICES FINANCIERS SÉCUR FINANCE INC.**  
(C.S.M.: 500-11-048894-154)

Référence est faite à l'ordonnance relative au traitement des réclamations rendue par la Cour le 6 octobre 2015 (ci-après l' « **Ordonnance de Réclamations** »), copie de cette Ordonnance de Réclamations étant disponible sur le site Internet du Contrôleur au lien suivant : <http://www.insolvencies.deloitte.ca/fr/SecurFinance>.

Les termes capitalisés non définis autrement aux termes des présentes ont le sens leur étant attribué aux termes de l'Ordonnance de Réclamations.

**A. Nom et adresse du Créancier**

*(Le nom légal complet du Créancier devrait être le nom du Créancier initial de l'une des Requérantes, peu importe si une cession de la Réclamation, ou une partie de celle-ci, est survenue avant ou après la Date de Détermination)*

Nom légal complet du Créancier ( <b>pas le cessionnaire</b> ) :	_____
À l'attention de ( <b>nom et titre</b> ) :	_____
Adresse :	_____ _____
Téléphone :	_____
Télécopieur :	_____
Courriel :	_____

**B. Nom et adresse du cessionnaire (si applicable)**

*(Le nom légal complet du cessionnaire si la totalité ou une partie de la Réclamation a été cédée. S'il y a plus d'un cessionnaire, veuillez annexer une feuille contenant les informations requises.)*

Nom légal complet du cessionnaire :	_____
À l'attention de ( <b>nom et titre</b> ) :	_____
Adresse :	_____ _____
Téléphone :	_____
Télécopieur :	_____
Courriel :	_____

**C. Preuve de Réclamation**

Je, \_\_\_\_\_ (**nom du Créancier**)  
de \_\_\_\_\_ (**ville et province**)

CERTIFIE CE QUI SUIT :

1. Je suis le Créancier de l'une des Requérantes (**ou** je suis) \_\_\_\_\_ (*poste ou fonction*)  
de \_\_\_\_\_ (*nom du Créancier ou signataire*).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant les Réclamations visées par la présente Preuve de Réclamation.
3. À la Date de Détermination, le Créancier avait les Réclamations suivantes à faire valoir, Réclamations que le Créancier a toujours en date de la signature de la présente Preuve de Réclamation :

(**Cochez ce qui s'applique**)

( ) **Prêteurs de Sécur Finance Investissements 700 Inc. :**

Copie des actes constatant les avances faites en faveur des Requérantes étant annexée à la présente Preuve de Réclamation comme **Annexe A** :

<u>Requérante</u>	<u>Montant du Prêt</u>	<u>N° d'identification du Prêt</u>	<u>Solde en capital</u>	<u>Solde en intérêts et frais encourus à la Date de Détermination</u>	<u>Solde en intérêts et frais encourus et à encourir entre la Date de Détermination et la Date limite de dépôt des Réclamations</u>
Sécur Finance Investissements 700 Inc.					

( ) **Autres Réclamations à l'encontre des Requérantes :**

- a) Réclamation à l'encontre des Requérantes totale au montant de (**préciser la devise**) : \_\_\_\_\_ \$

Veillez prendre note que les devises autres que le dollar canadien seront converties en dollars canadiens à la Date de Détermination [1 \$ US = 1,2212 \$ CA (taux de change de 0,8189)]

**D. Nature de la Réclamation**

(**Cochez ce qui s'applique**)

( ) **1- RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE :** \_\_\_\_\_ \$

En ce qui a trait à la Réclamation, le Créancier est titulaire des sûretés suivantes, copie des actes constitutifs étant annexée à la présente Preuve de Réclamation comme **Annexe B** :

<u>Objet de l'hypothèque</u>	<u>N° d'inscription au RDPRM</u>	<u>Montant de l'hypothèque</u>	<u>Date d'inscription de l'hypothèque</u>

( ) **2- RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE :** \_\_\_\_\_ \$

En ce qui a trait à la Réclamation, le Créancier n'est titulaire d'aucune sûreté portant sur les actifs de l'une ou l'autre des Requérantes.

(**Cochez ce qui s'applique**)

- ( ) Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, le Créancier revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la Réclamation prioritaire.)
- ( ) Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, le Créancier ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

( ) **3- RÉCLAMATION RELIÉE À LA RESTRUCTURATION AU MONTANT DE :** \_\_\_\_\_ \$

**4- RÉCLAMATION EN VERTU D'UN CAUTIONNEMENT DES OBLIGATIONS DES REQUÉRANTES**

(Cochez ce qui s'applique)

- ( ) En ce qui concerne la Réclamation, le Créancier est bénéficiaire d'un cautionnement personnel de M. Joël Warnet à hauteur de \_\_\_\_\_ \$, tel qu'il appert d'une copie de l'acte de cautionnement annexée aux présentes à l'**Annexe A**.
- ( ) En ce qui concerne la Réclamation, le Créancier n'est pas bénéficiaire d'un cautionnement personnel de M. Joël Warnet.
- ( ) **5- RÉCLAMATION CONTRE LES DIRIGEANTS ET LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE :** \_\_\_\_\_ \$

<u>Description de la Réclamation</u>	<u>Montant</u>

**E. Dépôt de la Réclamation**

La présente Preuve de Réclamation est soumise conformément à l'Ordonnance de Réclamations. En signant la présente Preuve de Réclamation, le Créancier reconnaît (i) avoir pris connaissance de l'Ordonnance de Réclamations, (ii) que la présente Preuve de Réclamation est assujettie et sera traitée conformément à l'Ordonnance de Réclamations, et (iii) que la présente Preuve de Réclamation décrit adéquatement et complètement toute Réclamation qu'il a à faire valoir.

Toutes les Preuves de Réclamation doivent être reçues par le Contrôleur au plus tard à la Date limite de dépôt des Réclamations soit **17 h (heure normale de l'Est) le 2 novembre 2015** ou, pour un créancier qui dépose une Réclamation reliée à la Restructuration, à la plus éloignée des dates suivantes : a) au plus tard à 17 h (heure normale de l'Est) le 2 novembre 2015 ou b) trente (30) jours après la date de réception par le Créancier d'un avis des Requérantes donnant lieu à la Réclamation reliée à la Restructuration, étant entendu qu'en aucune circonstance, un tel avis des Requérantes ne doit être envoyé au créancier moins de 30 jours avant la date de l'Assemblée des Créanciers.

**LES RÉCLAMATIONS QUI NE SONT PAS REÇUES AU PLUS TARD À LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES RÉCLAMATIONS SERONT IRRECEVABLES ET DÉFINITIVEMENT ÉTEINTES.**

La présente Preuve de Réclamation doit être transmise par courriel, télécopieur, la poste, courrier recommandé, messagerie ou en personne aux coordonnées suivantes :

Restructuration Deloitte Inc.  
En sa capacité de contrôleur de  
Sécur Finance Investissements 700 Inc. et Services Financiers Sécur Finance Inc.

M<sup>me</sup> Adina Bochis  
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal  
Bureau 500  
Montréal QC H3B 0M7  
Tél. : 514-393-5282  
Télec. : 514-390-4103  
Courriel : abochis@deloitte.ca

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Contrôleur au **514-393-5282** ou, par courriel, à abochis@deloitte.ca.

FAIT À \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_, 2015.

\_\_\_\_\_  
(signature et nom du témoin)

\_\_\_\_\_  
(signature du Créancier qui est une personne physique)

– ou –

\_\_\_\_\_  
(nom du Créancier qui est une personne morale)

\_\_\_\_\_  
(signature et nom du témoin)

\_\_\_\_\_  
(signature, nom et poste ou fonction du représentant)

## **Annexe A**

Document(s) constatant les avances faites par le Créancier aux Requérantes et constatant le cautionnement personnel de Monsieur Joël Warnet, le cas échéant

**Annexe B**

Sûretés consenties par les Requérantes en faveur du Créancier